

Rapport sur table ronde primaire (forum sup Lyon 27/11/08) :

1°La place de l'EPS au concours PE :

A l'heure actuelle, il n'y a plus d'épreuve d'EPS en tant que tel au concours.

EPS reste au concours mais seulement dans la leçon.

Elle est une discipline comme les autres qui pourrait être tirée au sort pour la leçon.

La question est de savoir quelle stratégie adoptée pour redonner une place importante à l'EPS dans la formation et /ou au concours des PE.

-pour le concours 2 stratégies :

- Le candidat doit tirer au sort le thème de la leçon parmi l'ensemble des disciplines et sur les 3 cycles ce qui risque de rendre l'épreuve impossible, les étudiants vont tout survoler et ne rien connaître. (Proposition actuelle du gouvernement)
- Le candidat peut choisir parmi 2 thème et niveau, le risque est que les étudiants évitent l'EPS.

-pour la formation des PE :

La pratique de l'EPS par les étudiants est indispensables afin qu'ils aient un vécu, 2 stratégies :

- Rendre la pratique obligatoire en attribuant des crédits à cette pratique et/ou UE d'EPS non compensable pour passer en M2.
- Se battre pour une, pratique EPS au concours ce qui paraît compromis.

2°Synergie entre SUAPS, IUFM,UFR STAPS :

Dans les circonstances actuelles il est indispensable de travailler ensemble et de créer une collaboration.

Les pistes envisagées :

- Pratique sportive des étudiants Master avec le SUAPS en rendant la pratique obligatoire.
- Partage des Masters entre l'IUFM qui formerait les PE et l'UFR les PLC.
- Place des pratiques dans les maquettes master, la formation des futurs enseignants se ferait en 7ans ,c'est-à-dire depuis la première année. Ce qui implique de revoir l'ensemble de la formation.
- Multiplication des types de pratiques proposées dans les SUAPS afin de répondre aux attentes des étudiants